

# Archives nationales de Luxembourg

En route vers une politique de préservation numérique de l'Etat luxembourgeois : sources, méthodes et premiers résultats

Présentation générale  
21/11/2023



Axe 2 – Quapital – Une initiative FP2025



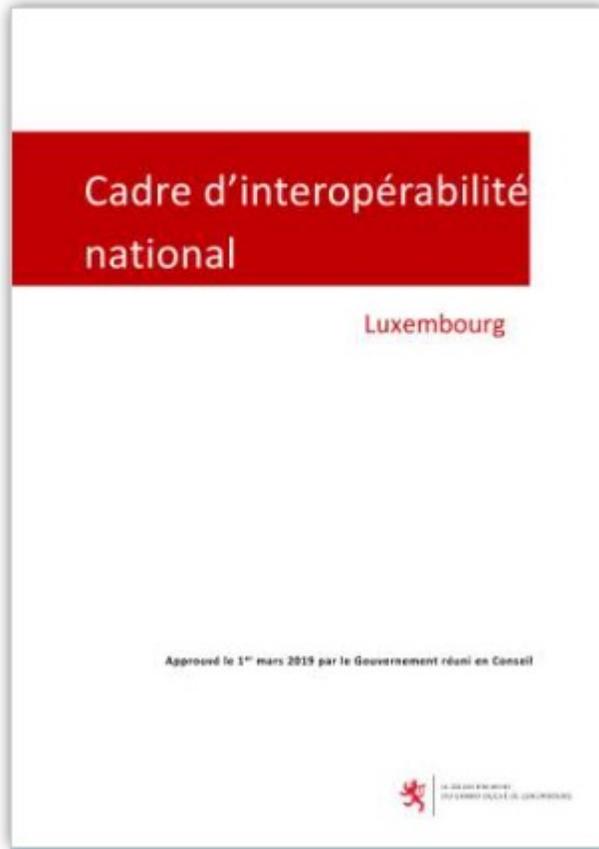
**Pourquoi une stratégie de préservation numérique pour l'ensemble du secteur public ?**

# Faire évoluer les missions des ANLux

## Les données numériques, une ambition, une nécessité

- **Les politiques de préservation numérique sont en général écrites par mais aussi pour des institutions patrimoniales**
- Celle du Luxembourg sera originale en trois points :
  - Elle est initiée par les ANLux et le Ministère de la digitalisation en s'inscrivant dans le **Cadre national d'Interopérabilité**
  - Grâce à cela, elle s'adresse indistinctement à **tous les organismes du secteur public**
  - Enfin, elle s'inscrit explicitement **en articulation avec d'autres stratégies nationales** dont elle partage des objectifs fondamentaux.

# Origine et méthode



## 5.10 Préservation des informations

Recommandation n°31 Définir une politique de préservation à long terme des informations, données, documents et enregistrements

### 2.10 Préservation des informations

Une bonne gestion de l'information exige que les documents et les données soient **archivés de manière durable et sûre** et restent accessibles pendant une certaine durée, déterminée par la loi ou des exigences pratiques. Cela signifie que **les enregistrements<sup>28</sup> et les informations conservées dans un format électronique par les organismes du secteur public à des fins de documentation des procédures et des décisions doivent être préservés et être convertis, le cas échéant, dans des formats adaptés aux nouveaux médias** lorsque les anciens médias deviennent obsolètes. L'objectif est de garantir la lisibilité, la fiabilité et l'intégrité de ces enregistrements et d'autres formes d'informations, ainsi que l'accès à ces données aussi longtemps que nécessaire, en prenant en considération les aspects de sécurité et de protection de la vie privée.

<https://digital.gouvernement.lu/fr/dossiers/2019/NIF-2019.html>

# SCAPE - 2014

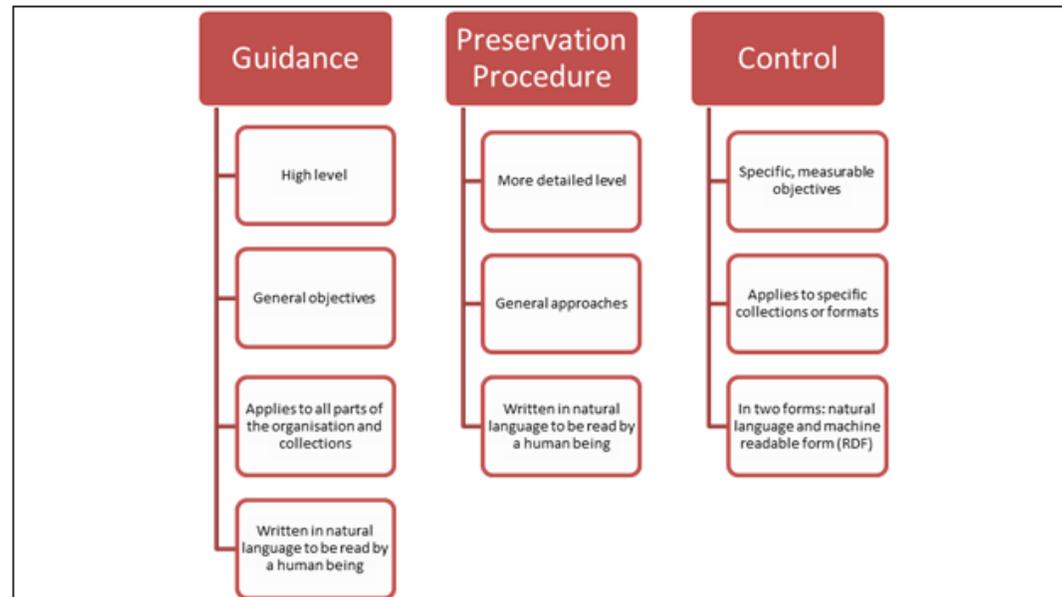


## SCAPE Policy Framework

1 Ajouté par [Barbara Sierman](#), modifié par [Barbara Sierman](#) le May 16, 2014 ([afficher les modifications](#))

### The SCAPE Policy Framework

The SCAPE Preservation Policy Framework consists of three preservation policy levels that can support an organisation in creating their preservation policies set. By connecting these three levels and identifying clearly which level is fit for which purpose, we intend to make the creation of a preservation policy for organisations more straightforward and better prepared for machine readable policies.



<https://wiki.opf-labs.org/display/SP/SCAPE+Policy+Framework>

# Les politiques à l'international

## Cartographie des politiques adossées à l'interopérabilité

Figure 3 Implementation of the EIF across Europe



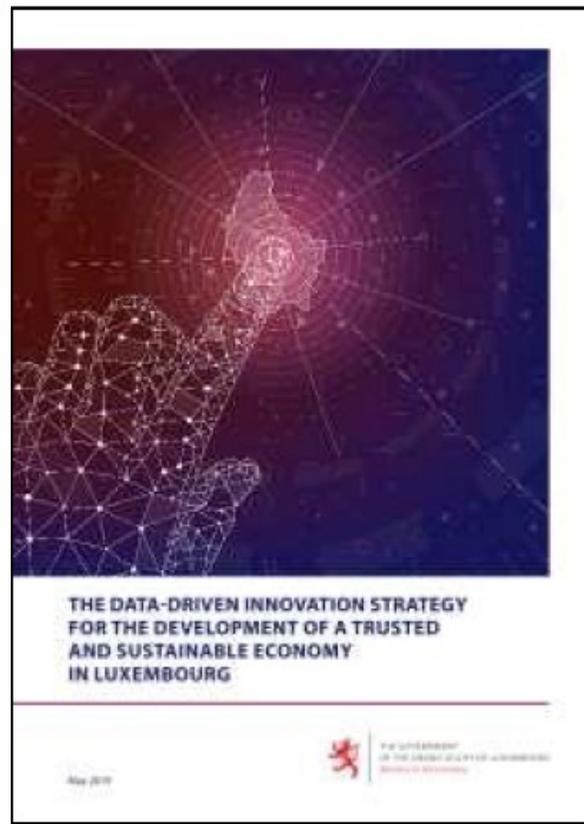
- Pays-Bas\*
- France
- Allemagne
- Espagne
- Grande-Bretagne
  
- Belgique
- Bulgarie
- République tchèque
- Grèce
- Irlande
- Lettonie
- Lituanie
- Pologne
- Suisse

- Plusieurs politiques existent et sont des références.
- Inspiration libre des politiques d'autres pays + Europe et organismes internationaux (OTAN, UNESCO, etc.)
  - Documents très concis (entre 15 et 30 pages)
  - Approche macro et technique
  - Parfois intégré à des politiques plus globales (ex. France)
- Critiques :
  - politiques portées par des institutions spécifiques (bibliothèques, centres d'archives, parlements).
  - Certains pays ont plusieurs politiques (UK, CH).

Source : European Commission, CEPS, *Study supporting the evaluation of the implementation of the EIF*, oct. 2021, ISBN 978-92-76-39066-4 - DOI 10.2799/58201

\*NIFO Factsheets - 2017

# L'interopérabilité avec les politiques luxembourgeoises



<https://luxstrategie.gouvernement.lu/dam-assets/documents/tableaux-de-suivi-prospectifs/tableau-strategies-nationales-ls-200722.pdf>

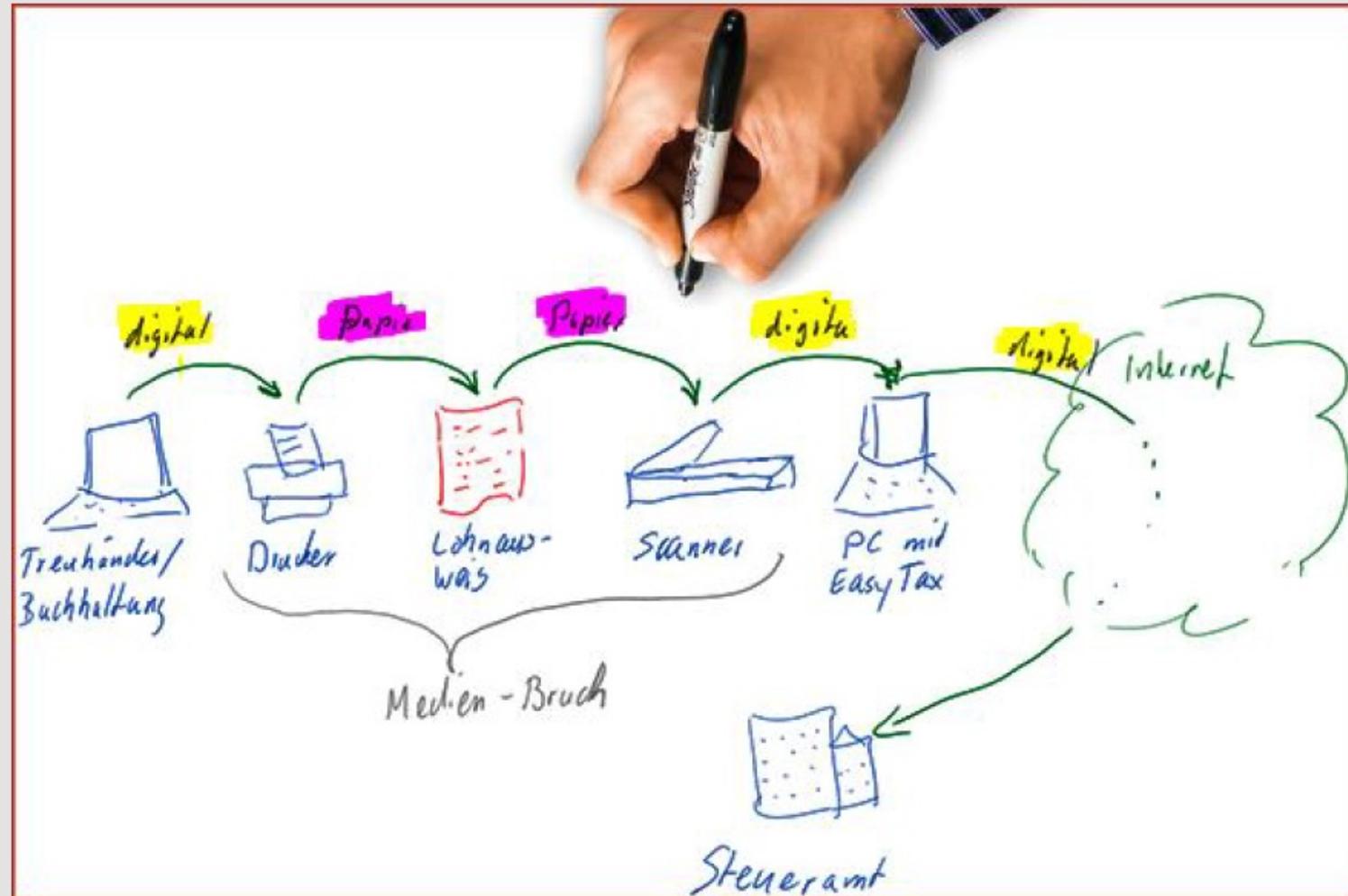
# Constats au-delà du Luxembourg

La préservation numérique est un angle mort

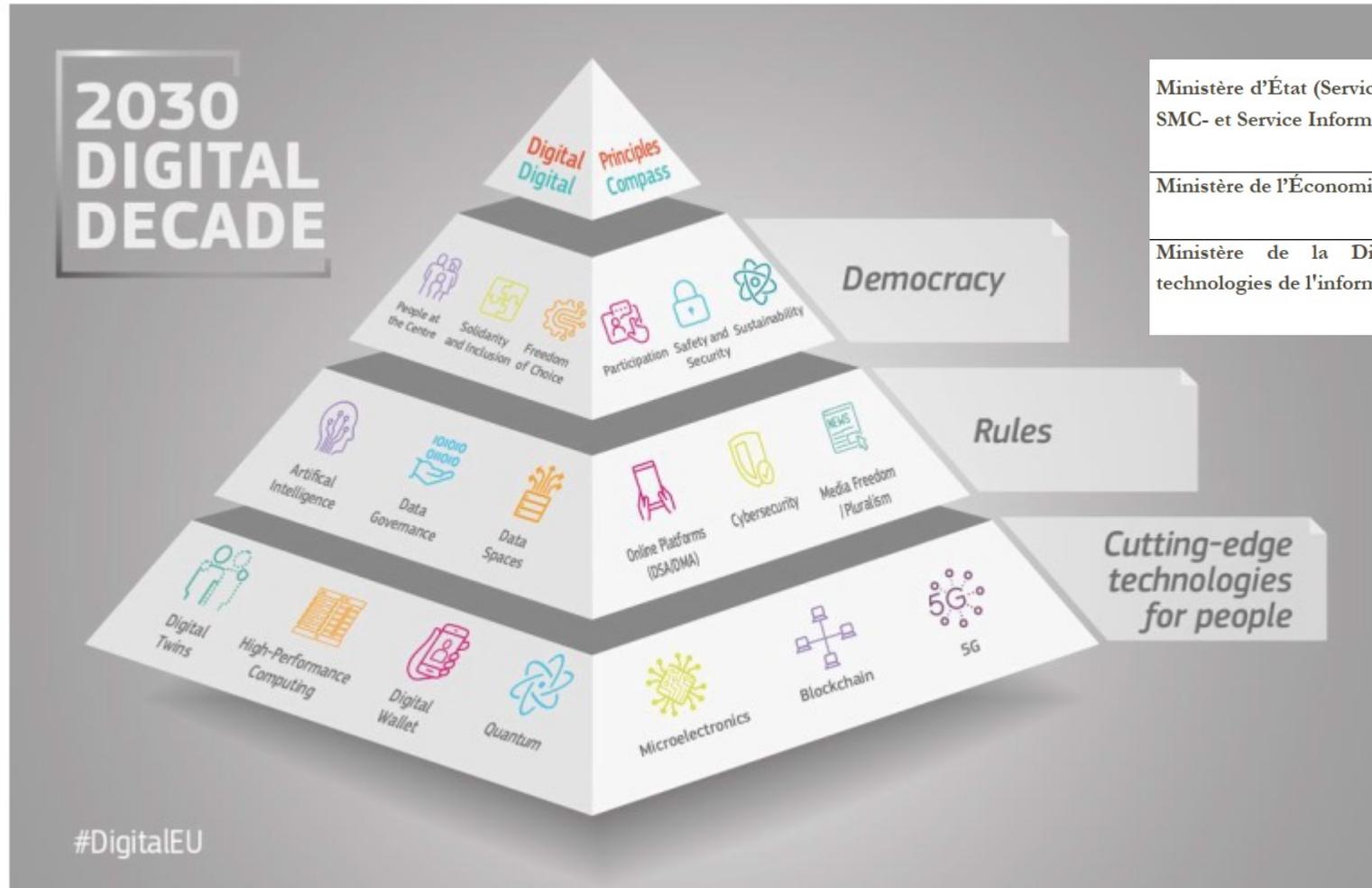


# La continuité de la preuve à tous niveaux

*Une lutte efficace contre le Medienbruch plutôt qu'un slogan « paperless »*



# La cohérence législative vient de l'Europe



Ministère d'État (Service Média Communication – SMC- et Service Information et Presse –SIP-)

Data Act, Data Governance Act, Libre circulation des données à caractère non personnel, Open Data, RGPD

Ministère de l'Économie

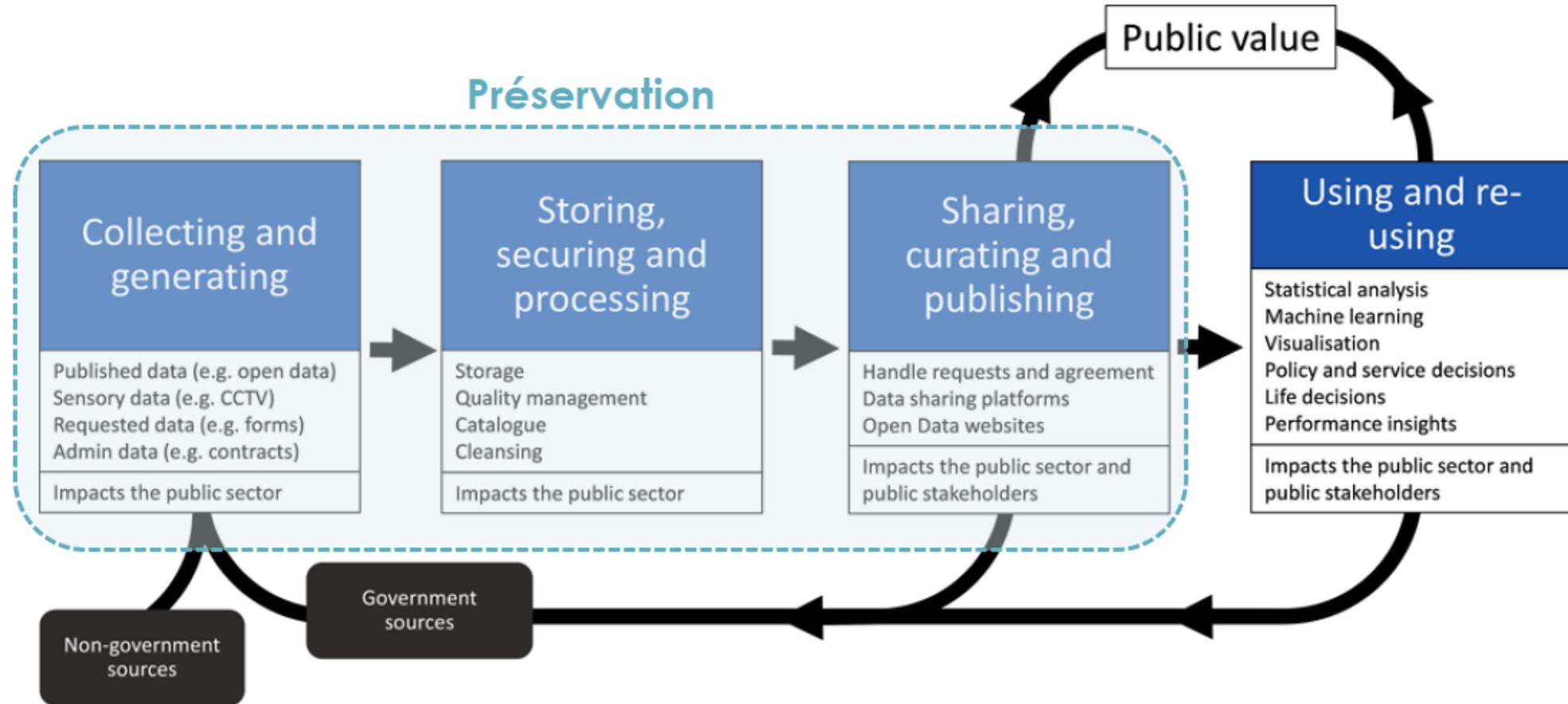
Digital Services Act, Digital Market Act, ILNAS

Ministère de la Digitalisation (Centre des technologies de l'information de l'État)

Cadre européen d'interopérabilité, eIDAS

Source : [https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/europes-digital-decade#tab\\_2](https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/europes-digital-decade#tab_2)

# La théorie de la valeur publique

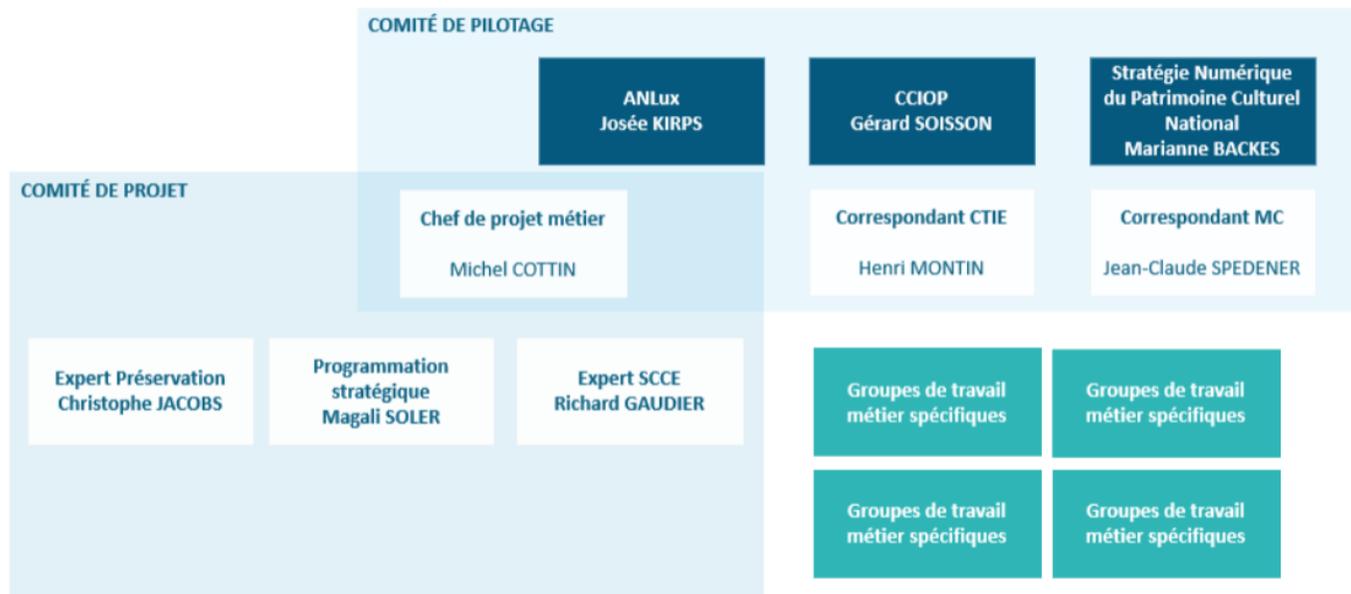


D'après VAN OOIJEN, UBALDI and WELBY, "A data-driven public sector: Enabling the strategic use of data for productive, inclusive and trustworthy governance", 2019, <https://doi.org/10.1787/09ab162c-en>

# Organisation du projet et livrables

# Gouvernance de projet – quels livrables

## Rôles et organisation proposés



Stratégie nationale de préservation des données numériques

Permettre l'accès dans le temps à l'information



**POC**  
PROOF  
OF  
CONCEPT

# Les groupes de travail NIF#PRESERV

GT	Animateurs
Grilles de maturité	MC
Sets de métadonnées	RG
Politique de formats	CJ
Secteur législatif	CJ
Acteurs de la préservation numérique	MC & CJ
Données numériques stratégiques, <i>preservation by design</i>	MC, RG, CJ
Préserver pour quels usages ?	MC & CJ
Risques et jurisprudence	MC & CJ
Centre de ressources partagées sur la préservation numérique	MC, RG, CJ

# Rappels

## Dès lors, qu'est-ce qui est à préserver ?

**Tout ce que le secteur public**, dans toute sa diversité de métiers, de champs d'intervention publique, de services rendus aux citoyens présents et futurs, **décidera de préserver dans le respect des règles en vigueur.**

Nous pouvons aujourd'hui identifier, **A PRIORI**, les données devant être préservées à plus ou moins long terme, grâce aux tableaux de tri. Notre devoir est de **garantir une préservation effective** de ces données **le plus tôt possible.**

*La préservation numérique fait référence à la série d'activités gérées nécessaires pour garantir un accès continu aux données numériques aussi longtemps que nécessaire... La préservation numérique fait référence à toutes les actions nécessaires pour maintenir l'accès aux données numériques au-delà des limites de la défaillance des supports, du changement technologique et organisationnel. DLM Forum*



Captation



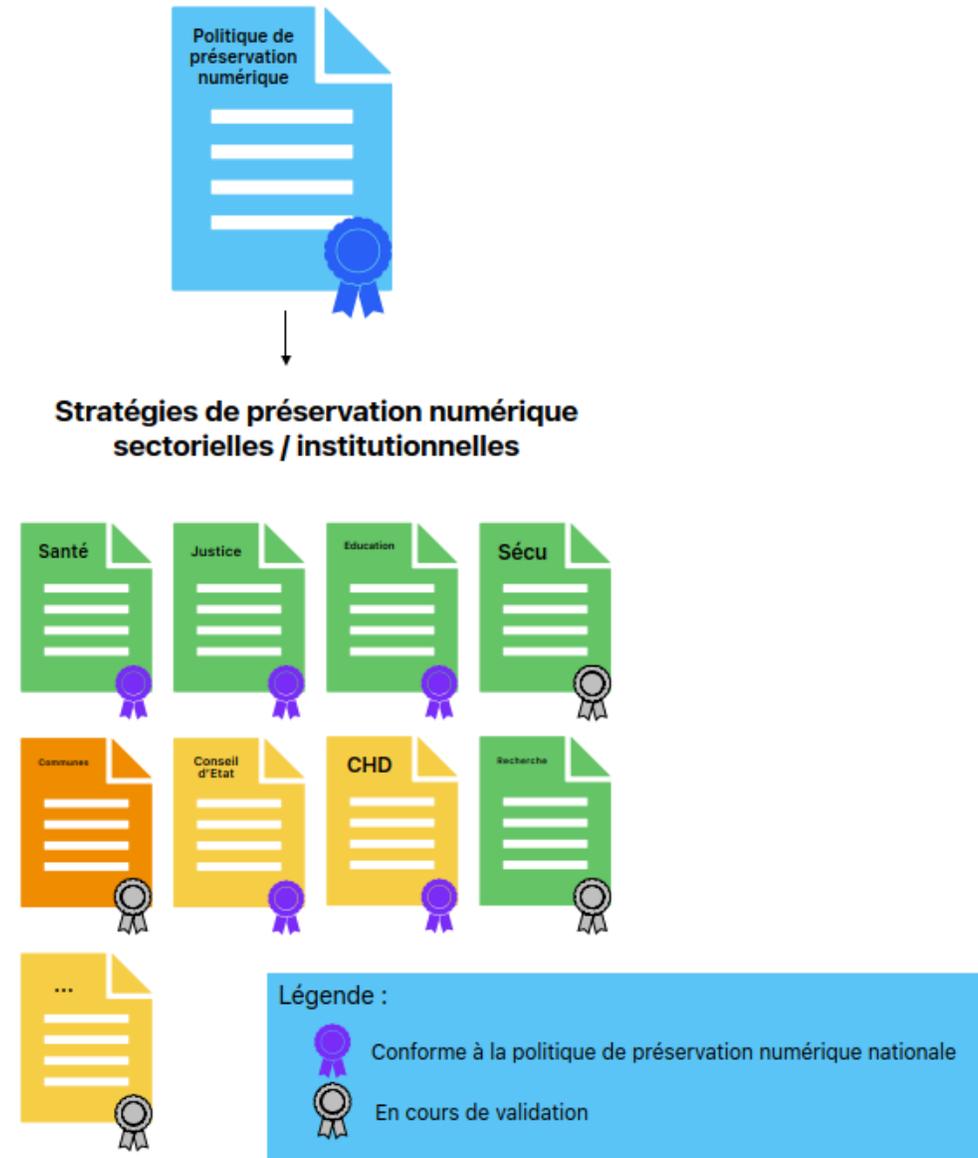
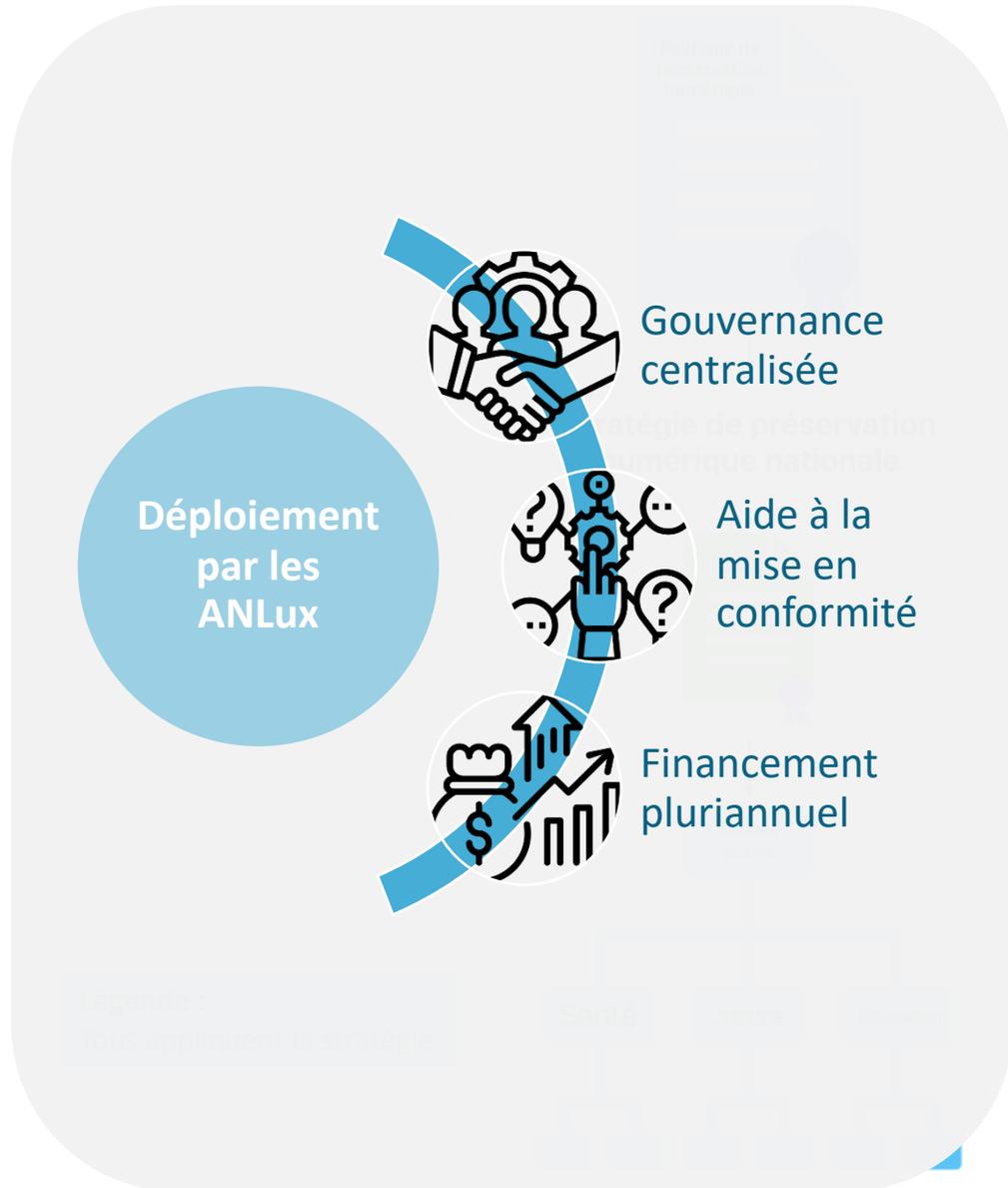
Pérennisation ou Préservation active



(Tri ou destruction totale)

(Préservation long terme)

# Quelle approche privilégier pour la définition de notre politique ?



## Validation de la *Stratégie nationale de préservation numérique*

# Stratégie nationale de préservation des données numériques

Permettre l'accès dans le temps à l'information

- **1 – Relecture et validation par le COPIL**
- 2 – Appel à commentaires
  - **Cible 1** : personnes interviewées au cours du projet
  - **Cible 2** : communautés d'utilisateurs (plateforme ZV)
  - **Cible 3** : relecteurs experts (Commission européenne eArchiving, chaque membre du COPIL sourcera ses retours) – *confidentialité de la partie déploiement*
- 3 – Compilation des commentaires et validation d'une v2 consolidée par le COPIL **fin octobre 2023**

# Implémenter la politique 2023 - 2024 - 2025

# Notre *Stratégie nationale de préservation numérique* en bref

---

- **Pont entre préservation et archivage**

- La préservation intervient beaucoup plus en amont que l'archivage
- Fin de la théorie des trois âges
- On peut se permettre de réévaluer les données préservées

- **Une gestion durable et raisonnée des données du secteur public**

- Garantie d'un accès durable
- Préservation de la valeur (notamment publique) des données : confiance dans le numérique
- Sobriété énergétique / préoccupation impact environnemental

- **Spécificités de notre stratégie**

- Pensée en articulation avec des stratégies nationales existantes
- Acte 1, avec révision d'ores et déjà prévue dans 5 ans

- **Validation des phases et objectifs stratégiques**

- **Déploiement de la stratégie**

- Constitution d'un comité interinstitutionnel piloté par les ANLux
- GT et catalogue de service formalisé en 2023
- Enveloppe financière globale en 2025 pour organiser l'accompagnement au déploiement (cf. modèle des tableaux de tri)
- Réalisation de Plans de préservation numérique institutionnels ou sectoriel

## Propositions de tests de déploiement – *Proof of Concept*

Comme convenu lors du dernier COPIL, voici des propositions d'institutions auprès desquelles tester la démarche de réalisation d'un Plan de préservation numérique. Le COPIL souhaite en valider 3.

- Administration pénitentiaire\*\*\*
- Service Central de Législation\*\*\*
- Chambre de Commerce(\*\*\*)

Principe de construction d'un  
calendrier  
stratégique



Merci